

Procès verbal du conseil municipal du jeudi 1^{er} juillet 2021

Le jeudi premier juillet deux mille vingt et un, le conseil municipal s'est réuni sur convocation de Mme Hélène ASTRIC, Maire, à la Mairie à 18h30.

Membres présents :

- Mme Hélène ASTRIC
- M. Thomas MILLET
- Mme Pascaline FORNOT
- M. Eloy JARAMAGO
- M. Nathan COMBET
- Mme Véronique TURNERET
- Mme Karine BOUILLÉ
- Mme Sakina JAMALI
- M. Luc PIERRET
- M. Gérard BASTIEN
- M. Nicolas JEANDOT
- Mme Edith PAILLER

Membres absents :

- M. Souleymane GASMI, absent non excusé
- Mme Christelle AMIOTTE, absente non excusée
- Mme Eve-Mary DENISOT, absente excusée

M. Gérard BASTIEN a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 7 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

Tarifification sociale repas cantine

Monsieur MILLET, adjoint aux finances, présente le dispositif d'aide de l'Etat de tarification sociale des repas de cantine aux communes. Le dispositif prévoit une aide de 3 euros par repas de cantine pour certaines communes de moins de 10000 habitants. La commune de Boussières est éligible à ce dispositif. Les Francas avancent l'argent des repas et la commune leur verse ensuite la subvention.

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce dispositif.

Madame ASTRIC, Maire, indique à l'assemblée, suite à une réunion avec Monsieur CORTE, responsable de secteur des Francas et Madame COQUET, directrice des Francas de Boussières d'un éventuel changement de prestataire de restauration scolaire (à ce jour, le château d'Uzel). La société CARTE BLANCHE de Chauenne est pressentie. Cette société propose des produits locaux, bio et diversifiés ainsi que des animations autour des questions alimentaires. Cette société intervient à Osselle-Routelle, Grandfontaine et Byans et les retours sont unanimement positifs.

Un Groupe de réflexion (Elus-Parents-Francas) sera constitué après les élections du conseil d'école

Chaudière vestiaires du foot

L'adjoint au maire en charge des travaux, Eloi JARAMAGO expose que le chauffe eau des vestiaires est hors d'usage.

L'entreprise BACHE propose un devis d'un montant de 9 000 € pour la mise en place d'une chaudière au gaz. A cela il convient d'ajouter les frais de branchement d'environ 3 000 €.

L'adjoint propose de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

L'exposé entendu, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Concert du 3 juillet

Madame FORNOT, adjointe aux associations, liste les besoins pour la réussite matérielle de cette animation en « partenariat » avec l'Association des Parents d'Elèves. L'assemblée compte sur une météo clémente, pour cette manifestation maintenue malgré le contexte actuel.

Point sur les projets

- Sécurité routière : le rendez-vous avec le STA et le référent GBM a eu lieu.
Un comptage de passage de nombre de voitures sera effectué, ensuite une étude d'amélioration de la circulation sera faite.
- Marché des producteurs : mis en place avec les communes d'Avanne et Pelousey, le premier marché est programmé pour septembre.
- MARPA : Monsieur PIERRET, conseiller municipal, explique le fonctionnement de ces structures d'accueil non médicalisées pour personnes âgées autonomes et expose les avantages : centre de vie, opportunité de développer des activités auprès des résidents, lien social...

Questions diverses

- M. Frédéric ZERJAL quitte l'équipe enseignante, il a assuré la direction des deux écoles : les élus lui souhaitent une bonne réussite pour ses projets futurs.
- Monsieur MILLET indique que suite à un dégât des eaux dans les logements de la cure, les locataires du premier étage n'ont pu profiter pleinement de leur appartement. Il est envisagé de leur accorder une remise sur leur prochain montant de loyer égale au nombre de jours de dérangements (3jours).

La séance est levée à 20H30